

Plan de relance : l'Outre-mer éreinté ?

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

11 septembre 2020



1,5 milliard d'euros octroyés à l'Outre-mer dans le plan de relance du gouvernement, dont 50 millions affectés à l'eau. Les parlementaires guadeloupéens de l'opposition crient à l'injustice.

Des parlementaires de l'opposition ont dénoncé la part réservée aux Outre-mer dans le plan de relance des 100 milliards présenté par le gouvernement le 3 septembre dernier. Selon le gouvernement le plan de relance va consacrer 20 milliards à la relance verte, 40 milliards à l'emploi et 40 milliards regroupés sous le chapitre indépendance compétitivité et cohésion. Le ministère des Outre-mer a indiqué que le milliard et demi octroyé à l'Outre-mer ne représentait que le socle identifié à son profit. Partant, les Outre-mer pourront émarger à l'ensemble des mesures nationales. Dans un communiqué daté du même jour (3 septembre) les parlementaires socialistes, les sénateurs Victorin Lurel et Victoire Jasmin et la députée Hélène Vainqueur-Christophe ont

exprimé une analyse contradictoire. Ils estiment que ce plan octroie aux Outre-mer la portion congrue. Leur argument : un milliard et demi représente 1,5 % des 100 milliards alors que l’Outre-mer représente 4 % de la population française. Selon eux le compte n’y est pas. Ils citent les 50 millions d’euros fléchés au profit de l’eau et l’assainissement pour l’ensemble de l’Outre-mer. Or, les besoins de la Guadeloupe seule, eu égard à la crise de l’eau et à l’état des canalisations se situeraient aux environs d’un demi-milliard d’euros.

| Désaccord

Autre chiffre cité, les 50 millions d’euros accordés à la réfection des bâtiments de l’ensemble des Outre-mer. Les trois élus indiquent que “la seule facture dédiée à la préfecture de Guadeloupe s’élève à 30 millions d’euros”. Le plan de relance du gouvernement a suscité aussi de nombreuses critiques au niveau national. La salve la plus sévère est venue des rangs des maires. Désaccord total. Ce sont des mots du vice- président de l’association des maires de France, André Laigniel. *“On fait payer par prélèvement sur les collectivités les actions de l’État. Cela représente une perte de 3 milliards d’euros pour les collectivités. André Laigniel poursuit, le gouvernement lorsqu’il veut faire des cadeaux puise dans la caisse du voisin”*. La CFDT syndicat pas hostile au gouvernement réclame que les aides accordées aux entreprises soient contrôlées par leurs centres sociaux économiques (CSE). Ils donneront ainsi leur avis sur l’utilisation des fonds alloués.